

La formation se fait dans trois options:

- Type A – Préparateur/trice option zoologie
- Type B – Préparateur/trice option médecine
- Type C – Préparateur/trice option sciences de la terre

La formation dans chacune des options dure 4 ans.

Description de la profession

Les préparatrices et les préparateurs en sciences naturelles sont employés dans différents musées et instituts en fonction de leur option ou exploitent une entreprise artisanale (dans le domaine zoologique ou dans celui des sciences de la terre).

Dans les musées et les instituts, le travail consiste principalement à recueillir du matériel biologique, à le conserver et à le préparer pour la collection ou une exposition. Il comprend également l'entretien des collections du musée.

Les professionnels indépendants exécutent des mandats de préparation pour des écoles et des musées, des chasseurs, des associations de protection de la nature et des oiseaux ainsi que pour des particuliers.



La Fédération suisse des préparatrices et préparateurs en Sciences naturelles (FSPSN) règle la formation et l'examen de fin d'apprentissage pour ses membres (voir aussi le code de déontologie). Elle se base à cet effet sur ses règlements d'apprentissage et d'examen. La réussite de l'examen de fin d'apprentissage donne droit au diplôme de fin d'apprentissage de la FSPSN en tant que :

Préparatrice en sciences naturelles / préparateur en sciences naturelles.

(Les règlements d'apprentissage et d'examen peuvent être remis à des tiers.)

La Commission de formation de la FSPSN est l'interlocuteur privilégié pour les questions de formation.

La FSPSN ne peut pas procurer de place d'apprentissage.

Périodiques professionnels :

La lettre de l' OCIM
Jean-Louis Lacroix
OCIM, 36 rue Chabot-Charny
F – 21000 Dijon
+ 33 3 80 58 98 50

pour trouver des Informations supplémentaires veuillez consulter la liste au texte en allemand.